



Ça bouge au parc à conteneurs !

Le 21 septembre, « Remorque bâchée, nature préservée ! »

Conduire ses déchets au parc avec une remorque n'est pas sans risques. S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature alors que l'objectif est qu'ils rejoignent leur filière de recyclage. Au niveau de la sécurité routière, ils représentent également un danger pour les autres usagers.

Cette année, dans le cadre des actions **Pure Province**, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg et l'AIVE lancent l'opération « Remorque bâchée, nature préservée ». Le samedi 21 septembre, des filets pour le bâchage des remorques seront distribués gratuitement dans les parcs à conteneurs (dans la limite des stocks disponibles). Et pour féliciter les citoyens déjà équipés, un concours sera organisé afin de gagner des bons d'achat dans les commerces locaux. Plus d'informations sur www.pureprovince.be.

Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets.

La collecte des jouets aura lieu le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Une action de solidarité qui se répète tous les automnes. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Par contre, sont les bienvenus des livres, des bandes dessinées, des CD, K7 et DVD, des jouets en bois, des jeux de société, des puzzles (complets !), des petites voitures, camions, garages, des poupées, des jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela toute au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier, ...). Ecoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge, ... sont régulièrement preneurs. www.aive.be

Du 1^e au 31 octobre, c'est le Mois de la Grande Collecte !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature, ... La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2^{ème} génération.

Du 1^{er} au 31 octobre, Valorfrit et l'AIVE organisent le Mois de la Grande Collecte. En rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Vous recevrez également, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du Journal des Enfants sera consacré aux huiles et graisses de friture et un concours organisé. A gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite ! www.valorfrit.be – www.aive.be